

Tracés parallèles rail-route

Transports Publics du Chablais (TPC SA)

Les Transports Publics du Chablais (TPC), exploitent plusieurs lignes ferroviaires à voie métrique ainsi que des lignes de bus dans le Chablais, dans les cantons suisses de Vaud et du Valais. Sur certains tronçons, les chemins de fer passent parallèlement et à faible distance des routes.

Les dispositions d'exécution de l'OCF (DE-OCF, Edition 01.11.2020) relatives à l'art. 23 réglementent les distances de sécurité entre les routes et les chemins de fer. Les constructions existantes doivent être contrôlées, si la fréquence des accidents l'exige ou si les installations ferroviaires subissent une modification notable concernant leur construction ou leur exploitation. Des mesures de protection, comme des dispositifs de sécurité (par exemple des glissières de sécurité) doivent être examinés, si le risque dominant l'exige. Le contrôle des distances peut être effectué avec une analyse de risques tenant compte des situations comparables, ou bien par l'application de la norme VSS 71 253.

L'entreprise Emch+Berger AG Bern a déjà soutenu plusieurs entreprises ferroviaires à vérifier les distances entre le rail et la route sur la base d'une analyse des risques. À ce sujet, deux tronçons (Le Sépey – Les Planches et Gare Ollon – Giratoire Lombard) avec un tracé parallèle rail-route a été analysé pour les TPC SA en prenant compte des caractéristiques spécifiques sur le site et avec une analyse de coûts/bénéfice pour chaque segment, si et quelles mesures de protections devront être implémentés. L'expérience a montré que les mesures de protection coûteuses ne sont généralement pas proportionnées pour les lignes ferroviaires avec un trafic ferroviaire bas et que des solutions spécifiques doivent être trouvées sur la base du risque.

Liens web

/sites/default/files/media/file/Fact_Sheet_Parallelfu%CC%88hrung.pdf
/sites/default/files/ssi-bulletin_2_2015.pdf



Lieu

Le Sépey – Les Planches et Gare Ollon – Giratoire Lombard

Client

Transports Publics du Chablais (TPC SA)

Période: 2020 – 2021

Contact

Mathias Kost, +41 58 451 65 60 | +41 78 721 90 14

Nos prestations

- Examen des distances de sécurités entre la route et les voies ferro-viaires selon la norme VSS 71 253
- Analyse des risques quantitatives du risque émanant parallélisme rail-route
- Détermination des mesures de sécurités optimales
- Analyse Coûts/Bénéfice des mesures

Specifications

- Exemple Tronçon Ollon – Giratoire Lombard:
- Longueur de l'itinéraire : 1 km
- Segments de lignes homogènes : 5
- Nombre de trains / jour : 88
- Vitesse du rail : 35-60 km/h
- Route DTV : 5200
- Vitesse sur route : 50-80 km/h